

## INTRODUCTION

Les délégués commerciaux de la Direction des pêches assistent régulièrement à certaines expositions internationales sur les poissons et fruits de mer.

Lors de ces expositions, les délégués commerciaux donnent des renseignements sur l'industrie canadienne des pêches et sur le secteur de la transformation du poisson, renseignent les acheteurs étrangers sur les fournisseurs et servent en général les exportateurs canadiens.

Toutefois, le rôle principal des délégués commerciaux consiste à être "les yeux et les oreilles" des exportateurs canadiens absents et à leur communiquer les activités de leurs concurrents, à noter les présentations intéressantes, les nouveaux produits, les nouveaux emballages, et à identifier, de façon générale, la clientèle de la foire et les demandes du marché.

Dans le cours normal de nos activités, les rapports sont préparés et distribués aux exportateurs canadiens de poisson. Le présent rapport sur le "Sea Fare International 89" est l'un d'une série de rapports en préparation portant sur les foires commerciales tenues en 1988-1989. D'autres rapports sur le Boston Seafood Show, l'ANUGA et le SIAL sont disponibles.

Au cours des mois à venir, nous raffinerons et uniformiserons le format de ces rapports afin de mieux répondre à vos besoins. Toutefois, vous pouvez nous aider. Si les renseignements contenus dans le présent rapport vous sont utiles, faites-le nous savoir. Si nous avons omis un élément d'intérêt pour l'élaboration de stratégies d'exportation, nous aimerions également le savoir. Si vous désirez que l'on insiste davantage sur une région plutôt que sur une autre, dites-le nous.

Pour tout problème, commentaire et question, s'adresser à M. Richard Ablett, Directeur, Direction des pêches.